

BAREME D'HONORAIRES

1/ VENTES IMMOBILIERES

PRIX DE VENTE AFFICHÉ : net vendeur + commission

COMMISSIONS D'AGENCE :

De 0 à 60 000 € net vendeur : **FORFAIT 8 000 € TTC** à la charge du vendeur.

De 60 001 € et supérieur net vendeur : **(net vendeur – 60 000 €) X 6% + 8 000 TTC** à la charge du vendeur.

Estimation écrite de la valeur d'un bien : **250,00 HT**

2/ LOCATIONS HABITATIONS

Rémunération Article 5 (Loi du 06 Juillet 1989) : La rémunération des personnes qui se livrent ou prêtent leur concours à l'établissement d'un acte de location d'un immeuble appartenant à autrui est partagée par moitié entre le bailleur et le locataire ; **nos honoraires sont au total de 2 mois de loyer charges comprises, dans la limite du plafonnement régit par la Loi ALUR du 27 mars 2014.**

3/ GESTION LOCATIVE

NOS FORFAITS DE GESTION	HONORAIRES HT	HONORAIRES TTC
FORFAIT ONE	7.9 %*	9.48 %*
FORFAIT PRIMO	8.4 %*	10.08 %*
FORFAIT CONFORT	8.9 %*	10.68 %*
FORFAIT PRIVILEGE	9.4 %*	11.28 %*

(*) Des sommes encaissées

GESTION COURANTE	ONE	PRIMO	CONFORT	PRIVILEGE
Visite du bien, analyse comparative de marché, établissement du mandat de gestion	✓	✓	✓	✓
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, délivrance des quittances	✓	✓	✓	✓
Tenue de la comptabilité du propriétaire bailleur	✓	✓	✓	✓
Révision du Loyer	✓	✓	✓	✓
Régularisation des charges locatives et révision de la provision			✓	✓
Réception, contrôle et validation du congé donné par le locataire, et réactualisation du loyer		✓	✓	✓
Reversement des fonds et rapport de gérance trimestriels	✓	✓		
Reversement des fonds et rapport de gérance mensuels			✓	✓
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES				
Gestion du précontentieux et du contentieux			✓	✓
Règlement des dépenses concernant le bien loué			✓	✓
Aide à la déclaration des revenus fonciers	sur	rdv	forfait	110€ TTC
GESTION TECHNIQUE, PETIT ENTRETIEN, GROS TRAVAUX, GESTION DES SINISTRES				
Trouver les prestataires, demander les devis, déterminer l'affectation de la prise en charge - Donner des ordres de services et organiser les interventions - Régler les factures				✓
Constater la nature du désordre, établir les déclarations d'assurance - Assurer la gestion technique et le suivi des travaux - Encaisser les indemnités et régler les factures de remise en état				✓

4/ SERVICES COMPLEMENTAIRES

Assurance loyers impayés, détérioration immobilières, protection juridique: **3,00%TTC du loyer CC/ mois.**

Représentation en assemblée générale de la copropriété : **200 € TTC**

Frais de clôture et remise de dossier : **100€ TTC**

TVA en cours 20%, barème au 1^{ER} avril 2022 (application du décret de la Loi ALUR du 27 mars 2014).

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21

    century21.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

SAS au capital de 7 500 € - SIRET Marseille 485 236 632 00017 - Code NAF 703 A

Cartes Professionnelles : Transaction et Gestion N° A06-4313 Caisse de Garantie : GALIAN N° 28037A - T. 120 000 € - G. 160 000 €.

www.century21.fr - www.lachaineimmobiliere.tf1.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

 GALIAN

 FICHER
AMEPI